JOURNEE D'INFORMATION PPP POUR LE MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Sous le thème :

Partenariats Public-Privé (PPP) au Cameroun & Réalisation des projets miniers, industriels et autres…

L'an 2013, et les 27 et 28 mars 2014 se sont tenues au Palais des Congrès les journées d'information PPP organisées par le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (**CARPA**) pour les cadres du Ministère des Mines, de l'Industrie, et du Développement Technologique (MINMIDT). Trois grandes articulations ont meublé ces deux journées d'information, à savoir : l'ouverture des travaux, les Exposés, et la clôture des travaux.

I-Ouverture des travaux

La cérémonie d'ouverture a comporté deux principaux temps forts, à savoir :

- Le mot introductif de la Présidente du CARPA ;
- Le discours d'ouverture du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, lu par le Secrétaire Général.

Mot introductif du CARPA

Dans son propos introductif, la Présidente du CARPA a souhaité la bienvenue à tous les participants, et a rappelé que ces journées s'inscrivent aujourd'hui dans une tradition initiée en 2009, dans le cadre des Rencontres Camerounaises des PPP et depuis lors, réorientées vers des sectorielles spécifiques. Le PPP, en a –t- elle donné un aperçu, est un outil de la commande publique consacrée depuis 2006 dans notre paysage contractuel, et mis en œuvre par le CARPA. Elle a par la suite montré tous les avantages que les administrations ont à y recourir. La Présidente du CARPA a terminé son propos en espérant que chacun des participants en repartira riche d'enseignements et d'informations au terme du séminaire.

Discours d'ouverture du MINIMIDT

Dans son allocution, le SG du MINMIDT après avoir vivement remercié le CARPA pour son heureuse initiative, a indiqué que le MINMIDT est invité par le Premier Ministre à réaliser des projets miniers via le PPP. À cet effet, il a souhaité que tous les participants présents à ces journées d'information soient en mesure de répondre demain aux préoccupations des

investisseurs, qu'ils soient également en mesure de concevoir et de monter les projets PPP et, naturellement, que chacun puisse mériter la confiance placée en lui par Monsieur le Ministre. C'est par ces souhaits qu'il a déclaré ouverts les travaux.

II. LES EXPOSES

Les travaux ont comporté un total de six (06) exposés répartis sur les deux journées ainsi qu'il suit :

❖ Journée du 27 mars 2014

II.1. Exposé n°1 :

Le premier exposé a porté sur le thème : « **PPP au Cameroun, principes, Méthodes et procédures de passation » ;** il a été présenté par **Monsieur Jean Noël EKOMAN EKOMAN**, Expert Technique au CARPA. L'exposant dans un travail fouillé, méthodique, et illustratif, est d'abord parti d'un constat celui du retard criard que l'Afrique accuse en matière des infrastructures et qui se chiffrerait à 4 500 milliards/an selon la Banque Mondiale. Il a par la suite, et tour à tour, établi la différence entre Contrat de Partenariat, Marché Public et Privatisation. Il a donné l'évolution de la notion de PPP au Cameroun à travers les concepts de PPP de 1ere et 2nde génération. Il a détaillé avec doigtée, le cadre légal et règlementaire camerounais des PPP, duquel on a pu enregistrer les nombreuses incitations et avantages qu'il comporte notamment en matière fiscale, avec la loi du 16 juillet 2008. L'expert est revenu sur les avantages de recourir au PPP puis, les mauvaises raisons pour ne pas y recourir au rang desquelles on a noté la volonté de se détourner des procédures des Marchés Publics, ou encore celle de s'affranchir des contraintes budgétaires. **Monsieur EKOMAN** a terminé son exposé par une invite à l'endroit des participants à adopter le reflexe du PPP, qui est un mécanisme qui marche et qui a fait ses preuves ailleurs.

Ce premier exposé a suscité beaucoup de questions, marque de l'intérêt qu'il a pu créer chez les participants. En voici un échantillon :

- *Est-ce que le PPP est juste une affaire des projets de grande envergure ?*
- *La responsabilité du CARPA se situe à quel niveau dans le processus de la signature d'un Contrat de Partenariat ?*
- *A quel moment recourir aux Marchés Public et au PPP ?*

L'exposant y a apporté toutes les réponses nécessaires.

II.2. EXPOSE N°2

Le deuxième exposé a quant à lui porté sur : « **Code minier et régime général des contrats de partenariat : Mode d'emploi »** ; il a été présenté par **Monsieur NTSAMA Justin**, Coordonnateur du Secrétariat Technique du CARPA. Très attendu, cet exposé a permis aux

participants de comprendre la structurabilité des projets miniers en PPP. À cet effet, partant des définitions des notions de convention minière et de contrat de partenariat, l'expert a pu en établir des similitudes. Et à la question de savoir si la convention minière est un PPP, le coordonnateur, grâce à un faisceau d'indices savamment illustrés, répond par l'affirmative. Pour lui, le code minier n'est pas antinomique au régime de PPP. Au contraire, beaucoup de problèmes qui se posent aujourd'hui dans ce secteur peuvent trouver des solutions dans le régime juridique des contrats de partenariat qui est plus souple et ne nécessite pas des lois d'habilitation. Le régime des PPP contient en outres plusieurs incitations. À la question de savoir comment articuler ces deux régimes, l'exposant suggère d'utiliser par exemple les procédures de PPP pour régler notamment la mise en concurrence en vue de sélectionner un partenaire privé, puis revenir au code minier pour des questions typiquement sectorielles.

L'exposant a fini par des cas pratiques de PPP dans le secteur minier, dont notamment le projet de MBALAM et toutes ses composantes autres que la mine. Il a aussi cité le cas de l'exploitation des carrières avec les centrales de concassages… Il donc invité les participants à cessez de prendre seulement en compte la composante mine au détriment des autres composantes pourtant génératrices d'énormes recettes.

Là aussi beaucoup de questions ont été posées, et l'exposant y a apporté des éléments de réponse. Exemple de préoccupation :

L'usage du régime des PPP entraine-t-il l'abandon du code minier ?

II.3. Exposé n°3 : Présentation de quelques grands projets miniers et industriels au Cameroun : projets en cours, projets envisagés…

Le troisième exposé qui était couplé nous a présenté la cartographie minière du Cameroun et les différents projets envisagés ou en cours, au niveau du MINMIDT. Cet exposé a été co-présenté par **Dr NYECK Brunot et Monsieur TICHAA** respectivement Sous Directeur des Mines et Inspecteur Général au MINMIDT. Du premier co-exposant, l'on peut retenir que la contribution du secteur minier solide est encore très faible dans le PIB du Cameroun, moins de 1%. Cependant et malgré le fait que les recherches n'aient couvert jusqu'ici que 40% du territoire national, le potentiel aujourd'hui connu est très important aussi bien en ce qui concerne le fer, le diamant, l'or, le cobalt, le nickel, que la bauxite…. L'expert a cependant conclu que le développement de ces ressources bute jusqu'ici à un seul problème, celui du financement. Il entrevoie toutefois une solution de reprise en main qui passe par ce qu'il appelle la stratégie ADAV (**A**mélioration du cadre légal ; **D**éveloppement et amélioration de la connaissance du potentiel minier ; **A**mélioration de l'exploitation des ressources minières ; la **V**alorisation des ressources minières à travers la transformation)

Quelques projets devant être exploités dans ces différents segments ont été présentés.

- Les projets dans le fer
    - SINOSTELL CAM pour l'exploitation des Mamelles (340 millions de tonnes)

    - Mballam,
    - NKOUT (1,19 milliards de t) par CAMNEX
- Dans le Cobalt/Nickel
    - Geovic (400 millions USD) pas encore disponible
- Dans le Boxite
    - Minimartap
    - Ngaoundal
    - La convention minière en cours d'élaboration ; 5 à 6 milliards USD
- Dans le diamant
    - Yokadouma et Gari Gombo
    - Mobilon avec C&K mining
- Dans l'or
    - Yokadouma
    - La série du Lom
    - Le sillon de Mayo Rey
    - Mais ici encore exploitation artisanale ; on connait pas encore toutes les réserves

Monsieur TICHAA Johnson quant à lui est revenu sur quelques projets industriels actuellement en cours au MINMIDT qui sont à des stades d'avancement et de maturation différents. Il est ainsi de :

- Projet d'extension de l'usine Allucam à Edéa ; (650 milliard FCFA ; 6 000 emplois ; beaucoup d'études achevées)
- Construction d'une nouvelle aluminerie à Kribi, par Rio Tinto ; 4 400 milliards FCFA ; 30 000 emplois ;
- Construction d'une aciérie à Douala par METAFRIC ; 37 milliards FCFA
- Edéa Tech (technopole de services) 3.5 milliards Fcfa.
- Construction usine de production d'engrais chimique à Limbé. MOU signé en 2011 avec SNH et FERROSTAAL ;
- Projets de Dangoté ciment ; bien avancé à 96% de construction ; 350 emplois ;
- Cimenterie à Limbé PAR AFKO CEMENT CO ; 37.877 milliards,
- Usine de production de transformateurs à Edéa ;
- Cimenterie CIMAF (marocains) en exploitation…

En conclusion, ces projets ont du potentiel de création d'emplois….mais la réussite de leur réalisation dépendra de la capacité d'accompagnement des pouvoirs publics…et l'exposant appelle les opérateurs économiques à se saisir de toutes ces opportunités qui s'offrent à eux…

II.4. Exposé n°4 : Cas pratique du système BOT en Turquie

Dans l'exposé n°4, Monsieur **John MEAFO** cadre ? au MINMIDT nous a lui aussi, mené dans une démonstration du caractère concret et empirique du PPP, en présentant un des *PPP's Champion* qu'est la Turquie et son modèle. Après avoir fait une brève histoire de ce grand pays dans le domaine de PPP, l'exposant a illustré ses propos par des exemples de *succes stories* en Turquie aussi bien dans le domaine de la santé, de l'industrie, que du développement urbain, au grand émerveillement de l'assistance.

TABLE RONDE

La première journée s'est par la suite terminée par une table ronde, animée par **Monsieur NTSAMA Justin,** Coordonnateur Technique du CARPA, au cours de laquelle les participants sont abondamment revenus sur les généralités du PPP et à l'issue de laquelle des propositions concrètes ont pu être formulée pour certains projets en PPP. C'est chacune des structures représentées qui pouvait suggérer un projet potentiel en PPP. Voici un échantillon de ces différentes idées de projets :

- La valorisation du domaine foncier de la MAGZI par l'aménagement des terrains qui, de l'avis de tous, seraient une niche de PPP ;
- La SNI avec son portefeuille hôtelier, (hôtels à rénover ou à construire)
- La CCIMA pour le projet de modernisation du site de la foire exposition de Tsinga et bien d'autres…

La liste exhaustive des projets découlant de ces diverses propositions des participants est en cours de mise en forme au MINMIDT.

❖ Journée du 28 mars 2014

II.5. EXPOSE N°5 : Particularités du contrat de partenariat et structure contractuelle type

Cette sous thématique était présentée par **Monsieur Alphonse Marie ONAMBELE**, Expert Juriste au CARPA. L'exposant a véhiculé sa présentation par une problématique simple, celle de savoir s'il Existe une structure contractuelle type en Contrat de Partenariat? Au travers d'une démonstration méthodique, l'intervenant est parvenu à une réponse négative et à la conclusion que, s'il y a un fond incompressible que l'on devrait retrouver dans tout contrat, il reste que la véritable structure contractuelle d'un contrat de partenariat dépend d'abord de l'objet et de la nature spécifique de chaque projet et puis finalement, du montage juridique et financier qui en résulte.

II.6. EXPOSE N°6 : Financement des projets miniers au Cameroun, quels mécanismes de financement pour quelle valeur ajoutée à l'économie nationale ?

Présenté par Monsieur Justin NTSAMA, il a essentiellement été question ici de montrer aux participants, les différentes méthodes possibles de financement des projets miniers au Cameroun. L'expert en retenu trois, à savoir :

- le financement public, qui passe notamment par l'emprunt public ;

- le financement *corporate*, dans lequel l'État met en avant une entreprise publique ou une autre entité publique pour financer le projet, ce qui lui permet d'être moins exposé et conserver la qualité de sa signature ;
- et enfin le financement sur projet, avec la création d'une société de projet (SPV) et dans lequel la bancabilité du projet est assise essentiellement sur la rentabilité du projet lui-même.

Ce dernier type de financement constitue du financement innovant sur la base duquel plusieurs pays émergeants se sont développés, a dit l'exposant. Il a donc invité le MINMIDT à privilégier ce type de financement qui est porteur d'une plus grande valeur ajoutée par rapport aux modes traditionnels de financement. Mais pour y réussir, a-t-il préconisé, il faut une bonne préparation des projets.

Ces deux derniers exposés ont donné lieu à plusieurs séries de questions, témoignant ainsi l'engouement et l'intérêt des participants à aller plus loin dans ces sujets. Exemples de préoccupations :

- *Quel mécanisme pour l'effectivité du transfert de technologie ?*
- *En quoi consistent les prérogatives de puissance publique dans les contrats publics ?*
- ❖ *Quels sont les différents risques liés à chaque type de financement ?*

III. La clôture des travaux

La dernière articulation de ces deux journées d'information était relative à la cérémonie de clôture. Celle-ci a été marquée d'une part, par la lecture du mot des participants et le rappel des principaux points des travaux, puis, d'autre part, par le discours de clôture.

En ce qui concerne le mot des participants, il a été lu par Madame **ABIALA AMBIANA Mireille** Fonction ?…. De son intervention, on peut retenir la grande satisfaction des participants pour la qualité et la densité des sous thématiques développées par les différents experts au cours de ces deux jours de travaux. **Madame ABIALA** a également exprimé ses vifs remerciements à l'endroit de la hiérarchie pour la confiance en chacun d'eux placée, pour participer à ces travaux, et à l'endroit du CARPA pour sa totale disponibilité.

Monsieur **Alphonse Marie ONAMBELE**, Expert Juriste du CARPA a quant à lui, rappelé brièvement les principaux points saillants des travaux durant les deux jours, tout en promettant la disponibilité ultérieure de la synthèse exhaustive des travaux.

Dans son discours de clôture, **Monsieur TICHAA Jonhson**, Inspecteur Général au MINMIDT, représentant Monsieur le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, a vivement remercié les participants pour leur assiduité et leur participation active aux travaux. Il s'est réjoui de ce que chacun d'eux est désormais sensibilisé et outillé pour comprendre les PPP, et en mesure de servir d'interlocuteur aux nombreux investisseurs dans le domaine minier et industriel. **Monsieur TICHAA** a également abondamment

remercié le CARPA pour son initiative, et a souhaité toute sa disponibilité pour une collaboration désormais permanente dans le domaine des projets du MINMIDT à réaliser en PPP.

Et c'est sur ces souhaits que **Monsieur TICHAA** a déclaré clos, les travaux de la Journée d'information PPP pour le MINMIDT, sur le thème PPP & Réalisation des projets miniers, industriels et autres.

Fait à Yaoundé, le 31 mars 2014